



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/2002/8
12 avril 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquantième réunion plénière
(Paris, 10-12 juin 2002)

**RAPPORT SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN MATIÈRE
DE COLLECTE DE DONNÉES ET MÉTADONNÉES À
L'INTENTION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

Présenté par le FMI et l'OCDE¹

I. Introduction

1. Pour les organisations internationales, les données statistiques et les métadonnées qui y sont associées sont des ressources essentielles à leur travail d'analyse et la collecte de ces informations représente une part importante de leurs activités courantes en matière de statistiques. De même, la communication de données aux organisations internationales constitue une tâche importante pour les fournisseurs de données nationaux². Les pays sont parfois amenés, en réponse à de multiples demandes, à fournir les mêmes données à différentes organisations internationales ou, dans certains cas, à différents services d'un même organisme. C'est pourquoi les organisations internationales qui ont des activités statistiques cherchent à collaborer pour réduire autant que faire se peut la charge que leurs demandes de données impose aux fournisseurs de statistiques nationaux. Le présent document tente de cerner les principales questions que soulève la mise en place d'arrangements collectifs dans ce domaine et de présenter quelques orientations possibles en vue de l'adoption de mesures immédiates et à moyen terme dans le domaine des statistiques conjoncturelles.

II. Organisation actuelle de la collecte des données et des métadonnées au FMI, à l'OCDE et dans les organisations internationales en général

II.1 Un système complexe d'organisations internationales et de fournisseurs de données

2. Le système des organisations internationales a été mis au point par la communauté internationale des États pour répondre à divers besoins politiques. La structure de ces organisations varie énormément, tout comme leur mandat et la place des activités statistiques dans le cadre de ces mandats, leur autorité légale et enfin, les ressources dont elles disposent pour leurs activités statistiques. Les organisations internationales prises en compte dans le présent rapport sont les suivantes: la Banque des règlements internationaux (BRI), la Banque centrale européenne (BCE), Eurostat, le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les organisations du système des Nations Unies et la Banque mondiale. Ce rapport se fonde essentiellement sur l'expérience du FMI et de l'OCDE.

3. La structure interne de chaque organisation rend le système encore plus complexe. Par exemple, au secrétariat de l'OCDE, la production des statistiques est décentralisée, tout comme c'est le cas dans l'administration centrale de nombre des pays membres de cette organisation. Statisticiens et analystes travaillent en étroite collaboration sur un sujet donné et contribuent ainsi aux débats d'analyse des politiques menés par des comités regroupant des responsables ou des hauts fonctionnaires qui représentent les différents pays membres de l'OCDE. Les données sont recueillies auprès des pays membres sous l'autorité de ces comités. Il n'existe pas de comité qui s'occupe spécifiquement des statistiques; en revanche, l'OCDE est dotée d'une direction des statistiques et un statisticien en chef coordonne les activités de l'organisation dans ce domaine. Ce dernier est assisté dans sa tâche de coordination interne par un groupe chargé de la politique statistique (Statistical Policy Group), composé de statisticiens de rang élevé issus des différents secteurs d'activité de l'organisation. Le Groupe consultatif pour la statistique et les réunions statistiques de haut niveau convoqués par l'OCDE constituent d'autres instruments de coopération entre l'organisation et les autorités nationales chargées des statistiques.

4. Le FMI est organisé en secteurs géographiques et fonctionnels. Chacun de ces secteurs gère ses activités de collecte de données en fonction de ses propres besoins. Les départements géographiques suivent l'évolution de la situation économique des différents pays et recueillent des données présentant un caractère d'actualité très marqué. Les échanges de données s'effectuent bilatéralement avec chaque pays et institution et des sources de données commerciales sont parfois utilisées en complément. Le département des statistiques a un rôle fonctionnel, à savoir la gestion des statistiques. Il recueille des données extraites de fichiers essentiellement aux fins de les publier. L'ampleur et la portée des collectes qu'il effectue nécessitent un système plus uniforme bien que certains accords bilatéraux soient déjà en vigueur dans ce domaine. Le département des statistiques entreprend des collectes de données en commun avec d'autres départements du FMI, lorsque c'est réalisable, par exemple, lorsque le caractère d'actualité des données en question n'est pas d'une extrême importance.

5. Outre les différences de structure interne et de mandat des organisations, chacune d'entre elles a ses préférences quant aux outils techniques utilisés, à la nomenclature, à la structure des données, etc. La prolifération des systèmes, des formats de transmission et des demandes

formulées peut être impressionnante du point de vue des fournisseurs de données. Ces derniers ne constituent pas non plus une catégorie homogène, puisqu'on y trouve des services nationaux de statistiques, mais aussi des banques centrales et de nombreux ministères. Les attributions en matière de statistique diffèrent d'un pays à l'autre, de même que la structure organisationnelle des institutions nationales et leur système statistique.

II.2 Chevauchement des besoins en données

6. Les besoins en données des différentes organisations se recoupent dans de nombreux domaines. Par exemple, les *Principaux indicateurs économiques* de l'OCDE et les *International Financial Statistics* du FMI comptent beaucoup d'indicateurs en commun (balance des paiements, prix à la consommation, agrégats monétaires, production industrielle, échanges internationaux, population active, etc.). Il en va de même, notamment, des «principaux indicateurs économiques» publiés par Eurostat, la BCE et l'OCDE. Les chiffres de la comptabilité nationale des pays sont un autre exemple des données dont ont besoin la plupart des organisations internationales. Il existe par ailleurs des différences importantes entre organisations: par exemple, le FMI et les institutions du système des Nations Unies prennent en compte un nombre plus important de pays que ne le font l'OCDE et Eurostat.

II.3 Diversité des besoins et des systèmes

7. Même si les sources nationales fournissent des données très similaires à plusieurs organisations, il existe cependant un certain nombre de différences qui font que chaque demande de données est unique. Les particularités des collectes de données des différentes organisations internationales et les méthodes qu'elles emploient varient considérablement, en fonction de leurs besoins propres. Les particularités et les méthodes en question dépendent d'un certain nombre de critères, à savoir:

- Nature des données à recueillir (par exemple, relèvent-elles ou non d'un processus de production courante?);
- Fréquence de la collecte qui peut varier de quotidienne à annuelle, voire n'être qu'occasionnelle;
- Régularité du contenu dans le temps;
- Homogénéité du contenu par rapport à la structure interne du Service national de statistique (SNS) (domaines d'étude, par exemple);
- Quantité et niveau des données (données ventilées ou données agrégées, etc.);
- Méthode de collecte;
- Critères de sécurité et de confidentialité;
- Technologies et infrastructures.

8. Outre la diversité qu'entraînent ces différents critères, les modes de collecte de données ont évolué avec le temps du fait des arrangements bilatéraux établis entre les organisations internationales, d'une part, et les organismes nationaux ou d'autres organisations internationales, d'autre part. Bien entendu les progrès dans le domaine des techniques de l'information et de la communication ont beaucoup contribué à ces évolutions. En outre, les politiques en matière de modalités de transmission varient suivant les organisations: certaines acceptent les formats et supports proposés par le fournisseur de données alors que d'autres imposent leurs normes en la matière.

9. L'OCDE, par exemple, est de ce point de vue très souple pour ce qui est des statistiques conjoncturelles et préfère s'adapter aux formats dont les fournisseurs de données peuvent disposer immédiatement afin d'obtenir les informations en temps voulu. Dans certains cas, le FMI accède directement aux bases de données nationales et/ou transnationales pour en extraire les statistiques dont il a besoin pour mener à bien ses activités, bien que cette politique nécessite davantage de ressources et ne serait pas viable si elle devait être appliquée à l'ensemble de ses États membres. Par ailleurs, les organismes régionaux et/ou transnationaux sont plus enclins à imposer un format et un support de transmission des données. Eurostat, par exemple, recommande l'utilisation d'un format précis, en général l'une des applications de GESMES³. Eurostat recommande également l'utilisation de son infrastructure de collecte de données, en particulier le système Stadium qui est un service centralisé de collecte et de gestion des fichiers de données statistiques communiqués à cet organisme. En outre, Stadium répartit les fichiers de données reçus entre les différents services d'Eurostat. Toutefois, les pays de l'Union européenne ne suivent pas tous les recommandations d'Eurostat. À l'opposé, la BCE exige que toutes les données lui soient communiquées en utilisant le format GESMES/CB.

10. En dépit des nombreux efforts déployés pour élaborer des normes et accroître la coopération, les organismes de statistique du monde entier utilisent actuellement un nombre considérable de voies d'acheminement, de formats et de techniques pour l'échange de données et de métadonnées. Les supports de données sont notamment le papier, les disquettes, les CD-ROM, les bandes magnétiques d'ordinateur central, le courrier électronique, d'autres méthodes de transfert de fichiers, les bases de données du Web et autres bases de données accessibles en ligne. Le format peut être soit du texte à champs séparés ou à champs fixes [par exemple, les valeurs séparées par une virgule (CSV)], un format propre à un constructeur comme les bases de données MS-Excel ou Fame, un questionnaire en ligne et bien entendu la norme statistique GESMES dans ses diverses versions. Les données reçues peuvent avoir la structure d'un tableau, d'un ensemble de séries chronologiques ou d'un questionnaire prédéfini.

II.4 Métadonnées

11. En règle générale, les métadonnées ne sont pas aussi bien structurées que les données. Elles peuvent renvoyer à la totalité d'un ensemble de données, une dimension, une valeur de dimension, une projection de tout un fichier dans une ou plusieurs dimensions, ou encore une ou plusieurs données simples. Compte tenu de la nature complexe des métadonnées, leur collecte est beaucoup plus compliquée. Dans les publications sur papier, les données et les métadonnées sont généralement associées. Au fil des années, elles ont été dissociées du fait que la transmission de données par fichier électronique s'est généralisée. Ce n'est que récemment, avec l'émergence de nouveaux formats de statistiques tels que GESMES et de nouveaux logiciels statistiques, que ces deux types de données peuvent de nouveau figurer ensemble dans un fichier électronique.

L'information concernant les personnes à contacter est un autre élément important des métadonnées, qui, elles-mêmes, fournissent des renseignements sur les données. La collecte de données étant de plus en plus souvent faite par voie électronique, les principaux acteurs de l'échange de données sont désormais les techniciens, et le contact entre les personnes qui connaissent le contenu des statistiques s'est relâché.

12. Une initiative remarquable a récemment été prise en ce qui concerne les métadonnées. Il s'agit de la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD)⁴ et du Système général de diffusion des données (SGDD) du FMI. Dans le cadre de ce système, les pays fournissent au FMI des métadonnées concernant leurs pratiques de diffusion des données en utilisant un ensemble de formats normalisés. Le FMI présente ces métadonnées sur le Web en utilisant la même mise en page pour chacune des catégories de données NSDD. Souvent, un lien est créé entre ces pages Web et le site Web du pays sur lequel les données décrites par les métadonnées peuvent être visualisées. Toutefois, la NSDD n'est pas applicable à toutes les variables économiques requises par d'autres organisations internationales, comme l'OCDE ou Eurostat. En outre, les métadonnées en question sont un sous-ensemble spécial principalement axé sur les pratiques de diffusion, et partant, elles peuvent ne pas totalement répondre aux besoins de la collecte de données.

II.5 Pratiques actuelles concernant le contrôle des flux de données et de la qualité des modes de saisie de données

13. Les organisations internationales disposent actuellement de leurs propres méthodes de contrôle des flux de données. Dans le cadre du projet Ediflow, Eurostat utilise un système de base de données dans lequel chaque échange de données est enregistré. Grâce à ce système, Eurostat peut rendre compte aux services nationaux de statistique de la qualité de transfert des données et leur signaler les problèmes rencontrés.

14. Quant à l'OCDE, elle réunit dans une base de données les informations concernant la collecte de données pour l'ensemble des activités relevant de son programme de travail statistique⁵. Les informations recueillies peuvent servir à détecter d'éventuels chevauchements entre les collectes de données effectuées par différents services de l'Organisation auprès d'une même source et à déterminer la gamme des instruments de collecte utilisés.

15. En outre, pour ce qui est des statistiques conjoncturelles de l'OCDE, chaque arrangement en matière d'échange de données est décrit dans une base de données avec, entre autres éléments, la documentation technique exacte, et le nom des personnes à contacter pour les informations techniques et les informations sur le contenu. Pour l'élaboration de cette base de données, l'OCDE s'est servie de certains éléments du système Ediflow. Étant donné que son objectif n'était pas d'enregistrer tous les flux de données, en raison essentiellement de contraintes budgétaires et structurelles, il n'était pas possible d'utiliser exactement le même système qu'Eurostat.

16. Le Département des statistiques du FMI contrôle les flux de données concernant chaque domaine d'étude statistique et assure la mise en commun des indicateurs intéressant plusieurs domaines pour éviter la répétition inutile d'une même opération. Il existe quelques cas isolés de collecte en commun de données par plusieurs départements du FMI, gérée par le Département des statistiques et touchant généralement les statistiques financières. Il n'existe pas de vue

d'ensemble des flux de données relatifs à toutes les activités de collecte de données entreprises par le FMI. Cette information serait certes précieuse, mais la réunir demanderait beaucoup de travail. Le Département des statistiques recueille à lui seul des données émanant de 180 pays, auprès d'au moins trois organismes par pays et de différentes unités administratives de chaque organisme.

17. Les bases de données qui existent sont très utiles pour coordonner les activités de collecte de données au sein des organisations et entre une organisation et ses fournisseurs de données. Toutefois, en l'état actuel des choses, elles ne peuvent fournir un tableau complet de tous les flux de données émanant des services nationaux de statistique ou d'autres sources vers les organisations internationales. Il serait possible d'améliorer la coordination à l'échelon mondial, en mettant en place un système dans le cadre duquel les organisations internationales donneraient en retour aux fournisseurs de données leur avis sur la qualité des flux d'informations qui leur parviennent. Un tel système présenterait l'avantage de permettre, d'une part, aux fournisseurs de données de contrôler la situation avec plusieurs organisations internationales et, d'autre part, à ces dernières d'appeler l'attention des responsables des services nationaux de statistique sur les problèmes de transfert de données, ce qui pourrait se traduire par une amélioration de la qualité du service.

III. Réduire la charge des États en matière de communication d'informations et rationaliser la collecte de données

III.1 Coopération entre organisations internationales au sujet du contenu

18. Les organisations internationales s'emploient continuellement à améliorer la coordination des collectes de données dont un grand nombre font déjà l'objet d'une coopération entre organisations internationales. Plusieurs organes composés de représentants des autorités statistiques nationales et d'organisations internationales travaillent à l'amélioration de la coordination internationale dans le domaine des statistiques. Au nombre de ces organes, on trouve, dans le cadre de l'ONU, le Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination (CAC), la Commission de statistique et la Conférence des statisticiens européens qui présente une synthèse des programmes de travail internationaux en matière de statistique. Le tableau 1 ci-après contient la liste des collectes de données effectuées par l'OCDE en coordination avec d'autres organisations internationales⁶. Le tableau 2 donne des informations similaires concernant les activités de coordination du FMI.

19. La coordination peut prendre plusieurs formes, notamment:

- Coordination des définitions sans coordonner l'échange de données en soi;
- Définition et utilisation de formats communs, comme GESMES et plus récemment les initiatives SDMX;
- Emploi de questionnaires communs et envoi par les services nationaux de statistique aux différentes organisations internationales de fichiers de données identiques – par exemple: comptes nationaux annuels, voir ci-après pour des précisions;

- Collecte et traitement par une organisation, pour le compte d'autres organisations internationales, des données émanant des services nationaux de statistique – par exemple: coordination entre la Division de statistique de l'ONU et l'OCDE des opérations de collecte des données annuelles sur le commerce international;
- Échange de données entre les organisations internationales – par exemple l'OCDE utilise les données relatives aux taux de change extraites des statistiques financières internationales, publiées par le FMI.

Tableau 1

**Activités de collecte de données de l'OCDE menées en coordination
avec d'autres organisations internationales**

Activité statistique	Organisme(s) avec le(s)quel(s) une coordination est assurée	Questionnaire commun	Fréquence
Statistiques annuelles des transports	CEE-ONU	Oui	annuelle
	Eurostat	Oui	annuelle
Investissement dans les infrastructures de transport	UE	Non	annuelle
	BEI	Non	annuelle
Investissements étrangers directs	FMI	Oui	annuelle
	Eurostat	Oui	annuelle
Privatisation	Banque mondiale	Non	annuelle
Statistiques des recettes publiques	FMI	Non	annuelle
Base de données sur les activités d'aide au titre du système de notification des pays créanciers (aide publique au développement et aide publique aux pays en développement et aux pays en transition)	Banque mondiale	Oui	trimestrielle
Dette extérieure des pays en développement et en transition, transmission de données Banque mondiale/BRI/FMI à l'OCDE pour publication dans les statistiques communes sur la dette extérieure et pour intégration dans les recueils de l'OCDE sur la dette extérieure totale	Banque mondiale	Non	trimestrielle
	FMI	Non	trimestrielle
Éducation: Collecte de données UOE (UNESCO/OCDE/Eurostat). sur les systèmes d'enseignement	UNESCO	Oui	annuelle
	Eurostat	Oui	annuelle
Santé	OMS	Non	annuelle
	CEE-ONU	Non	annuelle
	Eurostat	Non	annuelle

Activité statistique	Organisme(s) avec le(s)quel(s) une coordination est assurée	Questionnaire commun	Fréquence
Dépenses sociales	Eurostat	Non	annuelle
Statistiques annuelles de la population active	OIT	Non	annuelle
	Eurostat	Non	annuelle
Comptes nationaux annuels	Division de statistique de l'ONU	Oui	en temps réel
	Eurostat	Oui	en temps réel
Commerce extérieur, par produit	Division de statistique de l'ONU	Non	annuelle
	Eurostat	Non	annuelle
Principaux indicateurs économiques	BCE	Non	mensuelle
	UE	Non	mensuelle
	BIT	Non	mensuelle
	FMI	Non	mensuelle
	Eurostat	Non	mensuelle
Principaux indicateurs économiques pour les pays non Membres	Eurostat	Non	mensuelle
Parités de pouvoir d'achat	Eurostat	Non	en temps réel
Statistiques trimestrielles de la population active	Eurostat	Non	mensuelle
Comptes nationaux trimestriels	Eurostat	Oui	en temps réel
Statistiques des entreprises, par taille	Eurostat	Non	annuelle
Statistiques structurelles pour l'industrie et les services	ONU DI	Non	annuelle
	Eurostat	Non	annuelle
Valeur ajoutée et emploi dans les services (conjointement avec les comptes nationaux annuels et la base de données STAN)	Eurostat	Oui	annuelle
Statistiques et indicateurs territoriaux	Eurostat	Non	annuelle

Tableau 2

Activités de collecte de données du FMI menées en coordination avec d'autres organisations internationales et transnationales

Activité statistique	Organisme(s) avec le(s)quel(s) une coordination est assurée	Questionnaire commun ¹	Fréquence
Dette extérieure	BRI	En partie ¹	trimestrielle
Statistiques financières	Banques centrales régionales (BCEAO, BEAC, BCE, ECCB, etc.)	Oui, au sein des régions, mais pas pour l'ensemble des régions	mensuelle
Réserves internationales	BCE, ECCB, UEMOA (coordination en cours de négociation)	En partie ¹	mensuelle
Statistiques du travail	BIT	Oui	trimestrielle
Comptes nationaux (coordination en cours de négociation)	Eurostat	En partie ¹	trimestrielle
Production et prix (coordination en cours de négociation)	OCDE	Non	mensuelle
Population	Division de statistique de l'ONU	Oui	annuelle
Statistiques commerciales	Eurostat	Oui	mensuelle

¹ Indique qu'un arrangement a été conclu pour la collecte des données sur un thème précis, mais pas nécessairement sous la forme d'un questionnaire commun; «En partie» signifie que le FMI doit calculer les agrégats sur la base des éléments d'information communiqués ou que certains éléments doivent encore être recueillis auprès de sources nationales.

20. Bon nombre des activités de coordination du FMI ont été longues à mettre en œuvre, notamment parce qu'elles ont été élaborées au cas par cas. Chaque arrangement est légèrement différent, en raison de la variété des besoins et des systèmes évoquée à la section II.3. L'absence de procédure établie pour la conclusion d'accords relatifs aux particularités d'une collecte de données et aux méthodes à appliquer a sérieusement entravé la capacité du FMI de parvenir à d'autres accords.

21. Comme indiqué dans la section II, il n'existe pas de mécanisme de contrôle des flux de données entre les fournisseurs de données nationaux et les organisations internationales. C'est pourquoi il est difficile de mesurer la charge qu'ils représente pour les fournisseurs de données et l'évolution de celle-ci dans le temps.

22. Les paragraphes ci-après décrivent quatre exemples de coordination entre des organisations internationales dans le domaine de la collecte de données:

- Commerce international: statistiques annuelles

23. La collecte de statistiques annuelles relatives au commerce international fait l'objet d'une coordination entre l'OCDE et la Division de statistique de l'ONU. L'OCDE recueille les données auprès de ses États membres et les transmet à l'ONU. Le prochain objectif de ces deux organisations dans ce domaine est d'harmoniser leurs bases de données et leurs publications pour ce qui concerne les pays de l'OCDE. Cela implique une entente sur les définitions et les méthodes de traitement, concernant notamment les inclusions et les exclusions, le traitement des données confidentielles, les ajustements de données quantitatives, l'estimation des valeurs manquantes, etc.

24. Eurostat communique au FMI les données sur le commerce extérieur de la plupart des pays de l'UE. L'absence d'homogénéité entre les partenaires commerciaux peut créer des problèmes de traitement, mais ceux-ci sont relativement mineurs par rapport aux avantages que procure au FMI le fait d'avoir des données à jour.

- Comptes nationaux

25. Eurostat, l'OCDE et la Division de statistique de l'ONU ont coordonné leurs efforts dans le domaine de la collecte de données relatives aux comptes nationaux. Les tableaux requis sont strictement identiques. Les fichiers de comptes nationaux reçus par le système Stadium d'Eurostat sont automatiquement transmis à l'OCDE. Au fur et à mesure qu'elles sont disponibles, les données sur les comptes nationaux sont envoyées à Eurostat par les services nationaux de statistique des pays membres de l'UE ou des pays candidats à l'adhésion à l'UE, en utilisant le format GESMES. On obtient ainsi un flux de données continu tout au long de l'année civile. Une fois les données vérifiées et prêtes à être publiées à l'OCDE, une copie de la base de données de l'OCDE est envoyée à la Division de statistique de l'ONU. Le format utilisé en l'occurrence est celui du serveur MS SQL d'origine dans la mesure où les deux organisations emploient ce système de base de données. En théorie, cette manière de procéder était censée éviter aux services nationaux de statistique d'avoir à envoyer des fichiers aux trois organisations.

26. Toutefois, dans les faits, la transmission à l'OCDE, via Eurostat, des données de la comptabilité nationale des pays de l'UE ne fonctionne pas toujours bien. Il est arrivé à plusieurs reprises que des pays envoient des données à Eurostat et que l'OCDE ne les reçoivent pas, notamment parce que des pays ont parfois utilisé d'autres voies de transmission que Stadium. C'est particulièrement fréquent en ce qui concerne les comptes financiers qui ne sont pas toujours communiqués par les services nationaux de statistique mais par des banques centrales. Un autre problème lié à ce système, en théorie automatique, est le relâchement des contacts entre l'organisme national et l'OCDE.

27. Afin de remédier à ces problèmes, l'OCDE aimerait que les États membres de l'UE lui communiquent, le même jour par courrier électronique, les mêmes données qu'à Eurostat, ce qui n'induirait aucun coût supplémentaire pour ces pays membres. Il existe une autre option, à savoir que les organismes pourraient placer des copies des tableaux extraits de leurs comptes nationaux sur un site Web où l'OCDE, Eurostat et toute autre organisation internationale autorisée

pourraient venir chercher les données dont ils ont besoin. Ce site pourrait tout simplement être leur site Web habituel. Cette seconde possibilité présente l'avantage d'une part, pour les organismes nationaux de n'avoir à faire qu'un transfert de données et d'autre part, de fournir un point central où tous les tableaux concernant un pays donné sont disponibles. Si elle devait être adoptée pour les comptes nationaux, cette option pourrait être généralisée aux autres domaines d'activité statistiques.

28. Il existe un dispositif intéressant dans le domaine des comptes nationaux, à savoir le système de codification normalisé utilisé pour les éléments de données. Cette codification permet d'identifier les éléments de données très facilement. Elle permet en outre de localiser aisément les métadonnées qui s'y rapportent.

29. Le FMI travaille en collaboration avec Eurostat pour recueillir des statistiques sur les comptes nationaux des pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne. Il existe une différence importante dans le degré de détail des données recueillies par chaque organisation, Eurostat recueillant des données très ventilées tandis que le FMI ne réunit qu'une poignée de données très agrégées. Pour que l'échange de données fonctionne, le FMI doit accepter les données ventilées d'Eurostat et calculer les agrégats dont il a besoin. Le FMI étudie par ailleurs les possibilités d'obtenir des données sur les comptes nationaux auprès de l'OCDE.

– Parités de pouvoir d'achat

30. Dans le cadre d'un programme commun, l'OCDE et Eurostat se partagent la responsabilité de recueillir des données pour le calcul des parités de pouvoir d'achat. En gros, Eurostat gère les calculs se rapportant aux pays de l'UE et aux pays candidats (c'est-à-dire les pays qui ont demandé à adhérer à l'UE). L'OCDE s'occupe des pays membres de l'OCDE non situés en Europe et des autres pays sans aucun lien avec l'Union européenne tels que la Russie, la Chine, l'Ukraine, etc., qui participent au programme sur les parités de pouvoir d'achat.

– Statistiques financières

31. Le FMI a conclu un certain nombre d'accords d'échange de données avec des banques centrales régionales, comme la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque centrale des États de l'Afrique centrale (BEAC), la Banque centrale des Caraïbes orientales (ECCB) et la BCE. Ces banques régionales fournissent des données au FMI pour le compte de leurs membres. Ces arrangements sont fondés sur un ensemble défini d'éléments d'information types devant être communiqués pour tous les pays de la région. La BCE fournit ses données sous format GESMES/CB sur un réseau privé virtuel installé dans les locaux du FMI à cet effet. La BCEAO, la BEAC et l'ECCB fournissent leurs données sous la forme de tableaux Excel. Ce système est très efficace car il permet un échange automatisé des données, ce qui réduit le traitement manuel des données pour le FMI et préserve l'intégrité des chiffres fournis.

32. La collecte en commun de données peut réduire la charge que représente la communication des informations requises pour les sources nationales du fait de la diminution du nombre de demandes, mais elle peut engendrer un surcroît de travail pour les organisations internationales qui doivent traiter ces données et dans certains cas elle ne les dispense pas entièrement de recueillir certaines données directement auprès des sources nationales.

III.2 Enseignements tirés

33. Les efforts considérables que le FMI a dû déployer pour mettre au point chaque modalité de partage de données en font l'un des secteurs critiques de son action. Des accords doivent être conclus dans un certain nombre de domaines, notamment ceux énumérés à la section II.3. Pour certains accords, il faut que l'un des partenaires modifie ses procédures informatiques ou les complète, ce qui doit aussi faire l'objet d'un accord et de recherches sérieuses. Ce travail est d'autant plus complexe que les structures internes des organisations internationales diffèrent, d'où la nécessité parfois de conclure de multiples accords au sein d'une seule organisation. Bien entendu, chaque accord est constitué de nombreux éléments types qui pourraient être élaborés et éventuellement codifiés sous la forme d'un modèle générique dont la mise en œuvre simplifierait l'établissement de modalités convenues de partage des données. Ce modèle pourrait s'accompagner de recommandations et/ou d'exemples de «meilleures pratiques», selon le cas.

34. Le modèle devrait tenir compte au moins des aspects généraux ci-après:

- **CONTENU** – l'établissement de correspondances entre les ensembles de données des deux partenaires pour déceler les chevauchements peut prendre un temps considérable car il faut souvent examiner les éléments d'information un à un afin de mettre en évidence les différences; et quand les partenaires collectent des données à divers niveaux de détail, le problème est d'autant plus complexe. Existe-t-il une méthode plus efficace de mappage, comme celle qui consisterait à renvoyer à une norme par rapport à laquelle les spécialistes de chaque domaine d'étude pourrait situer leurs ensembles de données, par exemple, le SCN de 1993 ou la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements?
- **NOMENCLATURE** – La difficulté que présente le mappage des concepts est en partie due au fait que chaque organisation utilise sa propre nomenclature pour identifier les séries chronologiques et pour désigner les éléments importants des métadonnées tels que l'amplitude, l'échelle, la description, etc.; une question essentielle est de savoir quelle nomenclature il convient d'utiliser lorsque l'on procède à la transmission, celle des fournisseurs de données ou celle des organismes qui les reçoivent? Il faut trouver une solution modulable qu'une organisation internationale puisse appliquer à 200 fournisseurs de données ou plus, par exemple;
- **FRÉQUENCE DES DONNÉES ET/OU CYCLE DE COLLECTE** – Les différences en matière de date de mise à jour des données doivent faire l'objet d'un accord, de même que la fréquence (mensuelle, trimestrielle, annuelle) des observations communiquées; le destinataire des données peut être contraint de soumettre ces dernières à un traitement supplémentaire en cas de différence de fréquence, par exemple, de les adapter à une fréquence moindre, conforme à ses besoins;
- **MÉTHODOLOGIE** – De nombreuses organisations valorisent les données qu'elles recueillent en les transformant d'une façon ou d'une autre. Par exemple, les données recueillies par le FMI pour la publication *Statistiques financières internationales* sont converties en monnaies communes courantes, ajustées en fonction d'un facteur commun et recalculées sur la base d'une année de référence commune, etc. Certaines de ces transformations peuvent être facilitées lors de la collecte de données

proprement dites (par exemple par des métadonnées) et doivent être conservées dans le cadre de toute mise en commun des données. De même, certaines organisations produisent des séries chronologiques très longues et ont besoin de procéder à des révisions rétrospectives en remontant aussi loin dans le temps que le permettent les données disponibles des pays. Ces questions de méthodologie ainsi que d'autres doivent être pleinement prises en compte dans le cadre de la collecte en commun de données;

- **GESTION DU CHANGEMENT** – Au fil du temps, des changements se produisent dans la façon de compiler les éléments et il faut trouver le moyen d'informer le destinataire des modifications nécessaires. Parfois, les changements passent totalement inaperçus, par exemple, lorsque seul un ensemble d'éléments type est remplacé, même dans le cas où de nouveaux éléments (souvent propres à un pays) ont été fournis à l'organisation par la source nationale;
- **TECHNOLOGIE** – Les accords concernant les formats et les supports à utiliser varient selon les capacités des organisations internationales ou transnationales. Idéalement parlant, il faudrait s'entendre sur l'usage de quelques formats, adaptés aux différents niveaux de capacité technologique et pouvant aller du tableur Excel (technologie la plus simple) à des messages de format GESMES tels que BOPSTA et GESMES/CB (technologie la plus avancée).

III.3 Coordination entre organisations internationales à propos des outils et des formats

III.3.1 Le message GESMES

35. Au début des années 90, la syntaxe d'un message EDIFACT appelé Message statistique générique (GESMES) a été élaborée sous l'égide d'Eurostat et avec le concours d'autres organisations internationales, ainsi que des services nationaux de statistique et des banques centrales d'Europe. En 1994-95, le FMI a commencé à utiliser un profil de GESMES appelé BOPSTA pour la collecte de données concernant la balance des paiements. En 1998-99, un autre profil intitulé GESMES/CB⁷ a été adopté par la Banque des règlements internationaux, la Banque centrale européenne et Eurostat. Le FMI et l'OCDE utilisent aussi GESMES/CB pour envoyer et recevoir des données.

36. L'initiative GESMES vise à uniformiser les formats d'échange des données statistiques. Elle réduit la charge qui incombe aux sources nationales au sens où elle limite le nombre de formats requis. Toutefois, GESMES a principalement pour objet de rendre le traitement des données par les organismes destinataires plus efficace et de faciliter la mise en commun des fichiers de données entre organisations internationales.

37. Le modèle de données sur lequel repose la norme GESMES/CB (EDIFACT) est particulièrement intéressant pour l'échange de séries chronologiques par lots, car il fournit un cadre très utile à l'échange de ces séries, notamment entre une source nationale et une organisation transnationale ou internationale. Un certain nombre d'éléments nécessaires à un échange satisfaisant des données ont été pris en compte dans le modèle de données GESMES/CB. Le guide de l'utilisateur contient des recommandations en vue de faciliter l'utilisation de GESMES/CB pour la communication de données. D'autres études seront

nécessaires pour déterminer la flexibilité de ce modèle en vue de son application à l'échelle mondiale.

III.3.2 L'initiative SDMX

38. Une équipe spéciale composée de représentants de la BRI, de la BCE, d'Eurostat, du FMI, de l'OCDE et de l'ONU s'emploie à identifier les meilleures pratiques utilisées en matière d'informations statistiques, qui permettraient d'améliorer l'efficacité des échanges et de la mise en commun des données et métadonnées. Cette initiative a été dénommée Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX⁸). Elle a pour but d'examiner les normes électroniques communes et les activités de normalisation en cours qui permettraient d'obtenir un gain d'efficacité et d'éliminer les doubles emplois dans le domaine de la collecte et de l'échange d'informations statistiques. Il s'agit de tirer parti d'éléments qui existent déjà ou qui sont en voie de mise au point: protocoles d'échange tels que GESMES, formats de diffusion, comme celui qui est utilisé pour le tableau d'affichage des normes de diffusion des données du FMI (DSBB), et normes électroniques, comme le langage de balisage extensible (*Extensible Mark-up Language – XML*).

III.4 Utilisation des produits standard des sources nationales et accès direct aux bases de données des sources nationales

39. Pour la collecte d'informations régulièrement diffusées par les services nationaux de statistique, l'OCDE fait appel aux produits standard de ces derniers et en particulier à leurs bases de données en ligne, pour réduire ou même quasiment supprimer la charge qu'imposent aux services en question ses demandes de données. L'OCDE a depuis longtemps adopté cette méthode pour la collecte des principaux indicateurs économiques et le développement de l'Internet et des bases de données disponibles sur le Web a rendu son utilisation encore plus facile dans la mesure où elle ne requiert ni matériel ni logiciel supplémentaires. L'OCDE applique cette méthode aux pays suivants:

- Bases de données sur le Web: Australie, Autriche⁹, Canada, Danemark, Italie¹⁰, Mexique, Royaume-Uni et Suède;
- Bases de données non accessibles sur le Web: Espagne, Finlande, France et Nouvelle-Zélande. Elles requièrent un logiciel particulier.

40. L'utilisation d'une base de données des services nationaux de statistique (SNS) présente notamment les avantages suivants pour les organisations internationales:

- Flexibilité en termes de contenu, pour autant que la base de données contienne toutes les données requises;
- Choix du moment de la collecte;
- Possibilité d'automatisation de l'extraction des données;
- Données de qualité supérieure dans les SNS.

41. Du point de vue des services nationaux de statistique, la méthode consistant à utiliser les bases de données est très efficace. Du point de vue de l'organisme qui reçoit les données, par contre, elle pourrait être encore plus efficace et applicable à un plus grand nombre de pays si, pour les pays en question, les problèmes suivants pouvaient être résolus:

- Données incomplètes pour ce qui est des sujets ou des périodes considérés;
- Différences entre les systèmes utilisés dans les divers services de la même organisation;
- Insuffisances en matière de métadonnées;
- Manque de fiabilité des systèmes utilisés;
- Niveau de technicité de certains systèmes de base de données rendant l'automatisation difficile.

42. New Cronos d'Eurostat est un exemple de base de données en ligne qui permet l'automatisation de la collecte de données. L'OCDE recueille des données dans New Cronos grâce à une méthode simple selon laquelle les tableaux Excel de l'OCDE sont automatiquement actualisés à l'aide de données de New Cronos d'un simple clic de souris.

43. L'inconvénient de cette méthode réside essentiellement dans son défaut d'extensibilité. Elle est sans doute très pratique pour un petit nombre de pays mais il n'est guère possible d'étendre son utilisation à l'ensemble des pays membres du FMI, par exemple, ainsi qu'aux divers fournisseurs de données dans chaque pays.

44. La méthode fondée sur les bases de données accessibles sur le Web pourrait être davantage utilisée par les organisations internationales si certaines normes de présentation des données et métadonnées en ligne pouvaient être définies et appliquées par une majorité de pays. C'est l'un des objectifs du groupe SDMX.

IV. Augmenter l'efficacité du système en s'orientant vers la mise en commun des données

IV.1 Efficacité globale

45. Pour le destinataire des données, les principales questions en termes d'efficacité sont celles qui ont trait, d'une part, à la qualité des données et des métadonnées et, d'autre part, aux ressources nécessaires à l'échange. L'importance relative des divers aspects de l'efficacité dépend de l'objet de l'échange considéré. La ponctualité, par exemple, est extrêmement importante pour les statistiques conjoncturelles, mais l'est moins pour les enquêtes annuelles. On trouvera ci-après une énumération des caractéristiques des processus de collecte de données qui ont une incidence sur l'efficacité. Il serait utile de concevoir certaines de ces caractéristiques sous une forme générique (un modèle, par exemple), pour faciliter la procédure de négociation, en ouvrant la voie à la mise en place de modalités de mise en commun des données. En outre, ces critères peuvent être appliqués à l'ensemble du processus de décision concernant le choix entre les différents modèles d'échange de données, dont fait état la section IV.2:

- Durée totale du traitement (à compter de la réception des données jusqu'à la fin du traitement);
- Fiabilité (risque d'erreur nul dans le contenu ou la transmission des statistiques);
- Flexibilité (capacité d'adaptation à l'évolution des besoins en données);
- Répétabilité (ressources nécessaires pour répondre à des demandes fréquemment renouvelées);
- Coût de l'investissement initial;
- Simplicité (besoins en ressources informatiques et humaines);
- Continuité.

46. Il n'existe bien entendu aucune procédure qui satisfasse absolument l'ensemble des critères de toutes les catégories de collecte de données effectuée par les organisations internationales. Tel ou tel type de procédure sera le plus approprié en fonction du critère le plus important. Par exemple, dans le domaine des statistiques conjoncturelles, et lorsque les données recueillies portent sur de multiples sujets, le facteur temps, la flexibilité et la répétabilité sont les critères les plus importants. La fiabilité est d'une extrême importance dans la mesure où les erreurs concernant la transmission, les données elles-mêmes ou la procédure amènent à multiplier les échanges d'informations entre le fournisseur et le ou les destinataires pour un même flux de données. D'après l'expérience de l'OCDE, c'est là que gît la principale source d'insuffisance en matière de collecte de données. Elle touche l'ensemble des destinataires mais également l'expéditeur.

47. Moyennant un certain nombre de caractéristiques, l'échange de données peut s'avérer efficace dans tel ou tel domaine, mais se révéler globalement inefficace pour l'ensemble des fournisseurs de données et pour les organisations internationales en raison de doubles emplois ou d'un manque d'uniformité dans l'utilisation des techniques. C'est pourquoi la collecte de données nécessite, pour être réellement efficace, une coordination et une vue d'ensemble.

48. Comme indiqué à la section I du présent document, la structure de l'OCDE en matière de statistique est décentralisée. La coordination des activités de collecte de données s'est améliorée avec la création d'une base de données pour le programme de travail statistique de l'Organisation, qui contient des indications détaillées sur la collecte de données. Cette expérience pourrait servir de modèle à une coordination d'ensemble de la collecte de données au niveau international.

IV.2 Différents modèles possibles

49. Les activités de collecte de données se subdivisent en deux groupes, à savoir les collectes de données publiées par les pays dans le cadre de leurs programmes de diffusion nationaux et les demandes spéciales adressées par les organisations internationales pour obtenir des données que les pays ne diffusent pas au titre des programmes en question, par exemple, les informations dont elles ont besoin pour le calcul des parités de pouvoir d'achat. En général, ces dernières demandes

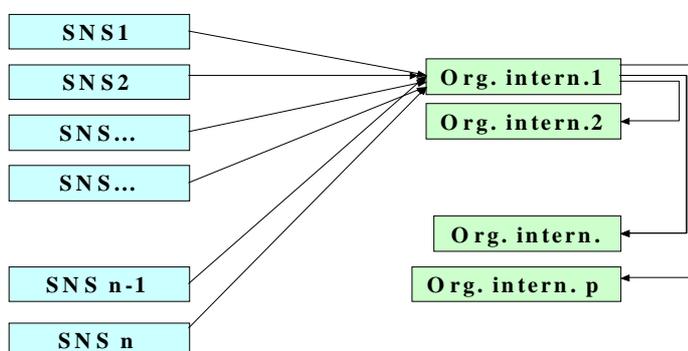
font l'objet d'une bonne coordination entre les diverses organisations internationales concernées. La suite de la présente section est consacrée aux demandes qui peuvent être satisfaites par des activités de collecte de données courantes.

50. Il existe au moins trois modèles possibles, comme décrit ci-dessous.

51. Le premier modèle correspond à une situation où, par exemple, un service national de statistique envoie des fichiers différents à toutes les organisations internationales intéressées par l'échange. Dans ce cas de figure, la charge de ce service en matière de communication de données est maximale. C'est le cas de figure le plus fréquent et le seul qui soit envisageable en l'absence de communauté des besoins en données, des formats de transmission et des supports entre les organisations internationales concernées. Dans le cas particulier où un service national de statistique peut expédier le même fichier, en même temps, à toutes les organisations internationales intéressées, ce type de procédure devient le plus avantageux du point de vue du SNS. Un tel modèle implique une coordination au niveau du contenu, du format et du support entre les différentes organisations internationales.

52. Le modèle suivant représente une situation où les données sont envoyées à une organisation internationale qui les redistribue à d'autres organisations. Il suppose aussi une coordination au niveau du contenu, du format et du support entre les différentes organisations internationales.

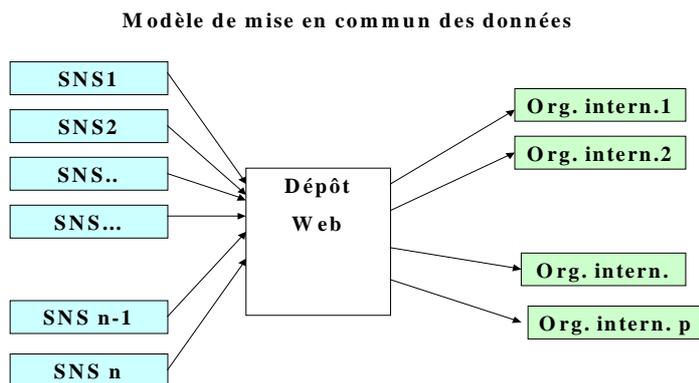
**Relation directe: modèle 2 – nombreux expéditeurs
vers un destinataire et redistribution**



53. Ce modèle est couramment utilisé pour la transmission à Eurostat et à l'OCDE des données sur les comptes nationaux des pays membres de l'UE et des pays candidats. Il reflète également la situation qui existe entre la BCE et le FMI, la BCE faisant office de portail pour la fourniture des statistiques financières de tous les pays de la zone euro au FMI.

54. Un inconvénient majeur de ce modèle est l'absence de contact direct entre les organisations internationales et les fournisseurs nationaux, en dehors bien sûr de l'organisation qui fait office de portail. Dans ce cas de figure, il serait intéressant d'avoir un mécanisme qui permette à chaque organisation internationale de vérifier qu'elle a bien reçu tous les fichiers de données envoyés par le fournisseur. Un autre problème peut surgir lorsqu'une erreur dans les données est décelée par l'une des organisations internationales.

55. Le troisième modèle est un modèle de «mise en commun» des données. Par exemple, les SNS transfèrent leurs données dans un dépôt auquel les organisations internationales ont accès. Ce dépôt peut tout simplement être l'Internet. Les données transmises par les SNS ne doivent pas nécessairement avoir le même format ou être stockées dans une même base de données. Si elles avaient le même format, il serait alors possible de les présenter comme une base de données commune. Ce modèle est illustré de façon simple lorsque toutes les données requises sont mises à la disposition des organisations sur l'Internet, dans les bases de données Web des SNS.



56. Ce modèle est très avantageux du point de vue des fournisseurs de données et l'organisation destinataire bénéficie en général des normes de qualité que les fournisseurs de données appliquent à leurs produits Web habituels. Il a d'autres avantages importants en ce sens qu'il offre, d'une part, de bonnes perspectives d'automatisation et, d'autre part, la possibilité d'utiliser un dépôt commun. Il faudrait s'employer à chercher un mécanisme qui permettrait d'informer tous les partenaires d'éventuelles corrections apportées à des erreurs dans les données. Il faudrait aussi étudier et tester des moyens d'utiliser le dépôt comme une base de données virtuelle pour laquelle on établirait un catalogue central. Le grand inconvénient de ce modèle est qu'il risque de ne pas être opérationnel à court terme car il faudra pour le mettre en place que fournisseurs et destinataires de données parviennent à s'entendre par le biais de la coopération sur nombre de détails. Néanmoins, des techniques comme XML faciliteraient grandement la mise en œuvre de ce modèle.

IV.3 Projet concernant les statistiques conjoncturelles

57. Un projet est à l'étude pour coordonner la collecte, à l'intention de l'OCDE, d'Eurostat et du FMI des données relatives aux principaux indicateurs économiques (PIE) à court terme, tels que notamment les prix à la consommation, les agrégats monétaires, la balance des paiements, la production industrielle, les totaux du commerce extérieur, la population active, etc. Toutes les données requises par l'OCDE dans ce domaine sont fournies par les SNS (ou des banques centrales) dans le cadre de leurs activités courantes de diffusion d'informations.

58. Selon l'expérience de l'OCDE, la façon la plus efficace de recueillir des données est en général d'utiliser les voies de diffusion des fournisseurs de données. Ainsi, pour recueillir les PIE, l'OCDE recourt-elle de préférence à l'accès en ligne à une base de données soit via

l'Internet soit par d'autres moyens. Ce genre de méthodes d'accès est mis en pratique vis-à-vis des SNS et des banques centrales de plusieurs pays membres de l'OCDE.

59. Le FMI étudie les possibilités d'utiliser les données que l'OCDE recueille pour ses principaux indicateurs économiques afin de réduire la charge que représente pour les pays membres la nécessité de lui communiquer des données; en contrepartie, il espère améliorer l'actualité de certains des indicateurs conjoncturels qu'il publie dans les statistiques financières internationales.

60. Les options suivantes ont été examinées en vue de coordonner la collecte des données de l'OCDE avec celles d'Eurostat en ce qui concerne les principaux indicateurs économiques:

- Transmission à l'OCDE et au FMI des copies de fichiers communiqués par les SNS à Eurostat;
- Prélèvement d'informations par l'OCDE et le FMI dans la base de données de production d'Eurostat;
- Prélèvement d'informations par l'OCDE et le FMI dans New Cronos d'Eurostat;
- Approche mixte en vertu de laquelle l'OCDE et le FMI recueillent des données émanant d'Eurostat ou en collaboration avec ce dernier quand il n'existe pas d'accès direct aux bases de données des SNS ou des banques centrales.

61. La dernière option est celle qui est actuellement envisagée à l'OCDE.

62. Les questions ci-après font l'objet d'études:

- Identification des données requises par l'OCDE pour ses principaux indicateurs économiques dans le flux de données communiqués par les SNS à Eurostat; un système de codification normalisé simplifierait cette tâche;
- Identification des données requises par le FMI dans l'ensemble des données recueillies par l'OCDE; un système de codification normalisé simplifierait aussi cette tâche;
- Besoins en métadonnées;
- Moyens de permettre à l'OCDE et au FMI d'exercer un contrôle sur les demandes de données et de les adapter;
- Traitement des ajustements statistiques effectués en fonction des facteurs suivants: variations saisonnières, jours de bourse, période considérée ou politique en matière de révision rétrospective;
- Cohérence avec les autres données de l'OCDE et du FMI respectivement;
- Problèmes de ressources et de systèmes pour l'OCDE, Eurostat, le FMI et les SNS;

- Actualité des données;
- Règles en matière d'embargo et autres considérations juridiques.

63. Il est en outre proposé d'utiliser l'étude dans le contexte de la recherche sur les nouvelles techniques effectuée par des membres de l'équipe spéciale de l'initiative SDMX. Cette étude devrait permettre de concevoir et de mettre en œuvre un nouveau modèle de collecte des données nécessaires pour l'établissement des principaux indicateurs économiques. Le projet devrait être mis en œuvre dans les 6 à 12 prochains mois.

V. Conclusions

64. Les orientations possibles, décrites dans le présent document, en vue d'améliorer encore davantage la coordination et l'efficacité de la collecte de données réalisée par les organisations internationales, sont les suivantes:

- Étudier la possibilité d'élaborer un système commun de supervision des activités des organisations internationales en matière de collecte de données;
- Étudier la possibilité de définir un système de codification normalisé pour les séries chronologiques économiques (conformément aux méthodes convenues pour l'établissement des comptes nationaux et de la balance des paiements), en se concentrant au départ sur les indicateurs à court terme;
- Étudier la possibilité de définir un modèle générique pour codifier les éléments de base d'un accord de mise en commun des données, qui serait accompagné de recommandations et/ou d'exemples concernant les «meilleures pratiques»;
- Encourager l'élaboration de modèles de mise en commun des données, tels que définis dans le présent document;
- Travailler en collaboration avec les SNS pour faciliter la réutilisation de leurs produits standard.

65. Il est suggéré de collaborer avec l'équipe spéciale de l'initiative SDMX pour l'étude et la mise en œuvre de ces idées en mettant à profit les nouveaux modèles et les techniques en cours d'étude sur le marché de l'échange de données.

Notes

¹ Document établi par Ann McPhail, Département des statistiques du FMI, et Gérard Salou, Direction des statistiques de l'OCDE.

² Services nationaux de statistiques (SNS), banques centrales, ministères et autres fournisseurs nationaux.

³ GESMES est une norme officielle d'EDIFACT-ONU pour l'échange de données statistiques agrégées, voir www.gesmes.org.

⁴ Voir <http://dsbb.inf.org/>.

⁵ En 2001, le programme de travail statistique de l'OCDE comportait 98 activités.

⁶ Extrait du programme de travail statistique de l'OCDE.

⁷ La norme GESMES/CB a été rebaptisée GESMES/TS, TS signifiant *Time-Series* (séries chronologiques).

⁸ Voir www.sdmx.org.

⁹ Austrian Institute of Economic Research (Institut autrichien de recherche économique).

¹⁰ En cours d'élaboration.

Glossaire des sigles utilisés

BCE	Banque centrale européenne
BCEAO	Banque centrale des États de l’Afrique de l’Ouest
BEAC	Banque centrale des États de l’Afrique centrale
BEI	Banque européenne d’investissement
BIT	Bureau international du Travail
BOPSTA	Profil GESMES pour les statistiques relatives à la balance des paiements
BRI	Banque des règlements internationaux
CAC-ONU	Comité administratif de coordination des Nations Unies
CEE-ONU	Commission économique pour l’Europe
CEFACT-ONU	Centre des Nations Unies pour la facilitation des procédures et des pratiques dans l’administration, le commerce et le transport
CSV	Valeurs séparées par des virgules
DSBB	Tableau d’affichage des normes de diffusion des données
ECCB	Banque centrale des Caraïbes orientales
EDIFACT	Règles des Nations Unies concernant l’échange de données informatisées pour l’administration, le commerce et le transport
FMI	Fonds monétaire international
GESMES	Message statistique générique (message EDIFACT de la norme CEFACT-ONU)
GESMES/CB	Profil GESMES pour les banques centrales
MS SQL	Logiciel de base de données relationnelle de Microsoft
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PIE	Principaux indicateurs économiques
SCN de 1993	<i>Système de comptabilité nationale de 1993</i>
SDMX	Échange de données et métadonnées statistiques
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture
XML	Langage de balisage extensible
